



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu dans nos locaux

lundi le 4 février 2019 à 12h00.

Ordre du jour

1. Constitution de commissions consultatives internes
2. Analyse du programme gouvernemental du point de vue des communes
3. Désignation de représentants au sein de différents organes consultatifs
4. Communication du plan pluriannuel d'investissement du SYVICOL
5. Rapport des activités du bureau
6. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 18 janvier 2019

Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher